

LES MÉTIERS DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'actualité de l'emploi et de la formation en Rhône-Alpes

Note d'actualité N°1 / Mars 2013



Objectif : 100 000 nouveaux emplois verts en France fin 2015

Lors d'une table ronde au journal Le Monde en décembre 2012, Mme Batho, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, a déclaré : *"La prévision, à ce jour, sans effort supplémentaire de l'Etat, c'est 295 000 créations d'emplois d'ici 2020. Quand on dit 100 000 emplois en trois ans, c'est un objectif crédible, réaliste."*



L'ÉCONOMIE VERTE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et le Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) définissent l'économie verte comme "des modes de production respectueux de l'environnement, qui utiliseraient moins ou mieux les ressources naturelles et exerceraient moins d'impacts négatifs sur l'environnement". Le Ministère de l'Écologie définit les éco-activités comme "l'ensemble des activités directement appliquées à la préservation de l'environnement au sens classique du terme (eau, air, sol, déchets y compris la récupération, odeur, bruit...) de manière préventive ou curative, à l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et aux énergies renouvelables."

UNE ÉCONOMIE CRÉATRICE D'EMPLOIS

"Sur les éco-industries, on est aujourd'hui à 453 000 emplois (en 2009), avec un taux d'augmentation des emplois de 4% par an quand le reste de l'économie française détruit des emplois, on a un potentiel" soulignait la Ministre.

Ces chiffres s'appuient sur un rapport conjoint du SOeS et de l'INSEE¹.

QUELS SONT LES SECTEURS CONCERNÉS ?

Les nouveaux emplois concernent essentiellement les éco-activités, plus particulièrement, le traitement de l'eau, la valorisation des déchets (transformation des déchets en un nouveau produit ou matériau), les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (le bâtiment notamment).

Si la transition écologique de l'économie profite à de nombreux secteurs, d'autres risquent d'être impactés négativement (les énergies fossiles par exemple) ou devront s'adapter avant de créer des emplois (verts ?) comme l'automobile.

Un processus de destruction créatrice et de réallocation intra et intersectorielle est en cours. L'automobile illustre parfaitement ce processus. On parle de réallocations intra sectorielles si la production de véhicules décarbonés est favorisée. La main d'œuvre reste alors dans le même secteur mais s'adapte. On parle de réallocation intersectorielle si d'autres modes ou services de transport sont favorisés.

La formation de la main d'œuvre et son adaptation sont souvent nécessaires. Dans de nombreux secteurs, les métiers évoluent à travers l'adaptation des compétences pour prendre en compte le développement durable (par exemple, les métiers du bâtiment qui intègrent les nouvelles normes énergétiques et de nouveaux matériaux).

(suite de l'article page suivante)



Chiffre du mois

100 000

C'est le nombre de créations d'emplois qu'ambitionne le gouvernement dans l'économie verte sur les 3 prochaines années au niveau national.



EN BREF

RÉNOVATION THERMIQUE



Cécile Duflot, Ministre du Logement, a déclaré : "On évalue la création d'emplois additionnels directs et indirects respectivement à 48 000 et 26 000, soit de l'ordre de 75 000 liés au plan de rénovation énergétique de l'habitat". Plusieurs dispositifs pourraient aider à atteindre cet objectif comme le prêt à taux zéro ou le tiers investissement.

EMPLOI VERT EN ILE-DE-FRANCE



L'INSEE, Défi métiers (le CARIF-OREF francilien) et le réseau TEE Ile de France estiment qu'en 2009, 26 300 franciliens exerçaient une profession verte et 739 700 une profession verdissante (incluant des compétences vertes), soit respectivement 0,5% et 13% de l'emploi francilien. Les professions vertes sont principalement issues de deux secteurs : la production et la distribution d'énergie et d'eau (47%) et l'assainissement et le traitement des déchets (39%).

VALORISATION DES DÉCHETS



Elise Lyon et Veolia Propreté ont conclu un accord de 5 ans sur le recyclage des déchets de bureaux. La première entreprise s'occupera de la récolte de ces déchets auprès des entreprises et du processus de recyclage. La seconde rachètera le papier et gèrera la transformation et la revalorisation. Elise Lyon espère passer de 5 à 35 salariés d'ici 2017.

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE



La Région Rhône-Alpes, associée à une dizaine de communes, a créé fin 2012 une Société Publique Locale (SPL), une première en France, pour faciliter le financement des rénovations des bâtiments publics. La SPL réalisera des tiers investissements en finançant les rénovations des bâtiments des collectivités actionnaires qui rembourseront sous forme de loyers financés par les économies d'énergies.

LES MODES D'INTERVENTION

Pour aider à la création de ces emplois, l'Etat s'appuie sur une Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) 2010-2013. Cette stratégie a identifié 9 défis (éducation et formation, transport et mobilité,...) à relever pour favoriser une économie verte. Pour chacun d'eux, la SNDD explique les choix stratégiques faits par l'Etat et propose des leviers d'actions. La Banque Publique d'Investissement (BPI), récemment créée, a pour vocation de répondre aux besoins de financements des Petites et Moyennes Entreprises (PME), des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et des entreprises innovantes. Elle pourra accompagner les entreprises dans leurs investissements pour s'adapter à l'économie verte et/ou pour développer des éco-innovations. L'Etat possède d'autres instruments d'intervention par exemple une fiscalité adaptée (crédit d'impôt, taxes) et des mesures incitatives (eco-prêts, appels d'offre, etc...).

EN RHÔNE-ALPES

La Région Rhône-Alpes a adopté un programme régional de soutien au développement des emplois verts en mars 2012. C'est une démarche transversale s'intégrant aux politiques territoriales, environnementales et emploi/formation. "Avec ce programme la Région accompagne les acteurs économiques et sociaux pour qu'ils fassent du développement durable une réelle opportunité de développement de leur activité et de création d'emploi" a annoncé Cyril Kretzschmar, Conseiller délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire². "Il permet de favoriser une économie au service des besoins humains et responsable dans la gestion des ressources naturelles". Ce programme a pour objectif à horizon 2020 la création de 20 000 nouveaux emplois et la transformation de 50 000 situations professionnelles.



Faible croissance des emplois verts en France selon l'ADEME

Au niveau national, la création d'emplois directs liés à l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables ne progresse quasiment plus depuis 2010 selon l'ADEME. Entre 2010 et 2012, 1 510 emplois ont été créés. Ainsi, en 2012, ces secteurs représentent 310 260 emplois (prévision). Alors qu'en 2009, l'ADEME en prévoyait 492 340. Cette différence s'explique par l'aggravation de la crise économique et des changements réglementaires en 2009. Ceci combiné à l'utilisation de nouvelles données et l'adoption de nouvelles méthodes depuis 2012 a conduit à une révision des estimations.



La citation du mois

« La croissance verte n'est pas un mirage... mais elle n'est pas non plus garantie, car il est difficile, en France, de faire passer les salariés d'un secteur à un autre. Les annonces comme celle de Delphine Batho sont une manière de continuer à mobiliser les acteurs. »

Tristan Klein, chef de projet « Prospective des métiers et des qualifications » au Centre d'Analyse Stratégique³. L'implication de l'Etat dans la poursuite d'une économie verte est importante car elle donne de la visibilité à court et long termes sur son engagement et rassure ainsi les investisseurs.

2 - Décisions, la lettre d'information du Conseil Régional, n°45 mai 2012.

3 - "Emplois verts : promesse tenue", Libération, 6 janvier 2013.



De nouvelles mesures pour le photovoltaïque

Entre 2010 et 2012, le secteur du photovoltaïque a perdu 1 4670 emplois au niveau national, soit une réduction de 47% des effectifs selon l'ADEME.

Cette baisse s'explique par :

- le moratoire voté fin 2010 suspendant durant 3 mois la possibilité de conclure un contrat de rachat pour les installations de plus de 3 kilowatts (KW);
- la baisse des tarifs de rachat à partir de mars 2011 pour les installations de plus de 100 KW;
- la concurrence des industries étrangères.



NOUVELLES MESURES

L'Etat a doublé son objectif initial de nouvelles installations solaires pour 2013 (passant de 500 megawatts (MW) à 1 000).

Ce nouvel objectif est accompagné de plusieurs mesures :

- des appels d'offre qui privilégieront, outre le critère compétitivité/coût, la protection de l'environnement et la recherche et l'innovation ;
- pour les centrales au sol, privilégier les sites dégradés (friches industrielles, anciennes décharges, etc.) pour éviter des conflits d'usage avec les terrains agricoles ;
- une bonification supplémentaire de 10% pour tous les projets en fonction du lieu de fabrication des modules photovoltaïques;
- une hausse ou un maintien des tarifs de rachat pour les installations de faibles puissances et une baisse de 20% du tarif pour les autres (notamment celles de grandes puissances). Ces dernières pourront bénéficier du bonus de 10%, le tout afin "de privilégier le développement des installations créatrices d'innovation et de développement local".

QUELS EFFETS ?

Ces mesures devraient générer des investissements de l'ordre de 2 milliards d'euros. Le gouvernement espère la création ou le maintien de 10 000 emplois au niveau national. Les efforts sur la recherche et l'innovation que devront déployer les acteurs du secteur pourront leur permettre d'accroître leurs ventes grâce à une stratégie de différenciation. Il s'agit de mesures d'urgence en attendant le débat national sur la transition énergétique de 2013 qui, selon le Ministère, "permettra de définir un cadre prévisible, stable et durable pour le développement de l'énergie solaire et des autres énergies renouvelables dans la perspective de l'objectif fixé par le Président de la République à l'horizon 2025."

EN RHÔNE-ALPES

Fin 2007, la région Rhône-Alpes est la première région en termes de surface de capteurs solaires thermiques installée⁵. En 2009, elle est la 4^{ème} région en termes de production d'énergie solaire⁶. De plus, en 2011, l'industrie photovoltaïque comptait 150 acteurs selon l'annuaire du Syndicat des Energies Renouvelables dont environ 40% en Rhône-Alpes⁷. La région compte des entreprises pionnières dans le photovoltaïque comme Tenesol (SunPower aujourd'hui) et Photowatt (reprise en 2012 par EDF).

4 - Communiqué de presse du Ministère de l'écologie : "Mesures d'urgence pour la relance de la filière photovoltaïque française", 7 janvier 2013.

5 - L'énergie solaire photovoltaïque : généralités et état des lieux en Rhône-Alpes, DREAL Rhône-Alpes.

6 - <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/energie-climat/r/energies-renouvelables.html>

7 - Annuaire édité par le SER et SOLER.



AGENDA

• Mars à juin 2013

Débat sur la transition énergétique en région.
<http://www.transition-energetique.gouv.fr/>
ou www.transitionenergetique.rhonealpes.fr

• 29-31 mars 2013

Journées de l'énergie. En région.
<http://www.developpementdurable.gouv.fr/>

• 1-7 avril 2013

Semaine du développement durable. En région.
www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/



À LIRE

- **ADEME et vous - Les Français et l'environnement : bilan et perspectives, n°35** - 12 décembre 2012.
www.ademe-et-vous.ademe.fr

- **Photovoltaïque vers une filière durable.**
PWC, décembre 2012.
www.pwc.fr/photovoltaique-vers-une-filiere-durable.html

- **Baromètre des emplois de la croissance verte et du développement durable.**
L'Express, Orientation durable et CGPME 3^{ème} édition, janvier 2013.
www.orientationdurable.com

- **Les cahiers du CPRDFP en Rhône-Alpes. Les métiers du bâtiment durable. Zoom sur les enjeux du plan bâtiment du Grenelle de l'environnement.**
CERA et PRAO, février 2013.
www.prao.org



Publication du mois

Les diverses réalités des formations initiales en environnement.

Commissariat Général du Développement Durable - Décembre 2012.

www.developpement-durable.gouv.fr



6 - <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/energie-climat/r/energies-renouvelables.html>

7 - Annuaire édité par le SER et SOLER.



La Région Rhône-Alpes se mobilise pour les emplois verts

La Région Rhône-Alpes a organisé le 19 décembre 2012 le forum "Emplois verts : un nouveau défi pour l'économie, l'emploi et la formation en Rhône-Alpes".



La Région a fait des emplois verts un des enjeux majeurs de sa politique comme en témoigne l'adoption en mars 2012 d'un programme régional de soutien au développement des emplois verts (cf. page 2).

Le forum a rassemblé des acteurs de l'économie, de l'emploi, de la formation, de l'environnement, du territoire et des différentes filières.

Le discours d'ouverture de Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil

Régional Rhône-Alpes, a été suivi par une présentation intitulée "Economie verte, économie durable : une solution contre la crise ?" assurée par Eloi Laurent, Economiste senior au Département des Etudes et Conseiller scientifique à l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE). La journée a été rythmée par des retours d'expériences (actions en région Rhône-Alpes, en région Nord-Pas-de-Calais, en Catalogne (Espagne)) lors de tables rondes

permettant aux personnes présentes de s'informer et de débattre sur le thème de la journée. Des ateliers sur des sujets ciblés complétaient la journée et ont abouti à des propositions pour faciliter la transition vers une économie verte.

En savoir plus :

<http://www.rhonealpes.fr/852-forum-emplois-verts.htm>



ZOOM

CRÉATION D'UN MASTÈRE SPÉCIALISÉ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

L'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne, l'Ecole Nationale des Travaux Publics d'Etat de Lyon et l'Ecole Nationale des Ingénieurs de Saint-Étienne se sont associées pour créer un Mastère spécialisé répondant aux nouvelles réglementations sur les bâtiments en matière d'économies d'énergie.

Ce Mastère spécialisé repose sur des partenariats avec des grandes entreprises comme Siemens. Les cours sont dispensés par des professeurs des trois écoles mais aussi par des professionnels. La formation dure 18 mois : 12 mois en alternance (1 semaine de cours, 3 en entreprise) et 6 mois pour réaliser un projet en entreprise.

Sources : "Un mastère spécialisé Efficacité énergétique dans la rénovation des bâtiments", www.enviscope.com et www.emse.fr/spip/-Mastere-Specialise-Efficacite

MÉTIER VISÉ

Manager de projets en efficacité énergétique en rénovation des bâtiments.

FONCTIONS CIBLÉES

- Auditeur en efficacité énergétique du bâtiment ;
- Chef de projet d'efficacité énergétique du bâtiment.

PUBLIC VISÉ

Personnes titulaires d'un BAC+5 ou d'un BAC+3 justifiant d'une expérience de 5 ans.

Rhône-Alpes Région

